

COUPE BASTIN U21 & U15.

Après la trêve hivernale, 2 séries de 6 équipes ont été formées en U21 et U15.

Attention, les avertissements et les suspensions pour avertissements de la 1^{ère} partie sont maintenus et portent leurs effets sur la 2^{ème} partie. Il s'agit de la même compétition qui se poursuit.

Un tour final des 8 meilleures équipes des séries U21 et U15 REG, appelé « **Coupe Jules BASTIN** » sera organisé en fin de saison et il donnera accès aux séries PROV, suivant les critères.

1^{ère} journée we 05/05/2019 ? :

Matches 1 à 4 opposant les 8 meilleures (tirage au sort qui évite que les 1^{er} se rencontrent).

2^{ème} journée we 12/05/2019 ? :

Matches 5 et 6 : Opposants les 4 vainqueurs de la journée 1 (tirage au sort pur).

3^{ème} journée FINALES we 19/05/2019 ? :

Matches 7 : Opposants les vainqueurs des matches 5 et 6 pour désigner les 1^{er} et 2^{ème}

Matches 8 : Opposants les perdants des matches 5 et 6 pour désigner les 3^{ème} et 4^{ème}

(CPE 05/06/2018 – AG du 10/06/2018).

COUPE BASTIN U17 & U14.

Après la trêve hivernale :

1 série de 6 équipes en U17 et

1 série de 9 équipes en U14 ont été formées.

Comme ce sont des séries uniques, il n'y aura pas de matches de tour final, elles sont immédiatement appelées « **Coupe BASTIN** ».

Leur classement final servira à déterminer l'ordre d'accès aux PROV suivant les critères spécifiques.

Attention, les avertissements et les suspensions pour avertissements de la 1^{ère} partie sont maintenus et portent leurs effets sur la 2^{ème} partie.

Il s'agit de la compétition qui se poursuit.

COUPE ROSSIGNON U13 NIVEAU 1.

Maintenant que le niveau réel des équipes est connu et que les clubs intéressés ce sont inscrits, les séries de la « **Coupe ROSSIGNON** » ont été formées sous la dénomination de niveau 1 (Ex : U13 A1 à U13 E1).

Les matches de la Coupe ROSSIGNON donnant lieu à un classement final en fin de saison, suivant les résultats de chaque rencontre, le système habituel des feuilles d'arbitre digitales sera d'application. Ceci dans le but d'obtenir un ordre de priorité pour l'accès aux U14 PROV de la saison prochaine.

Attention, il faudra bien encoder le résultat sur les feuilles de matches qui seront semblables à celles du foot à 11x11.

Pour les autres équipes U13 évoluant dans les séries du niveau 2 (Ex : U13 F2 à U13 J2), pas de changement : application des listes de présences

Sportivement vôtre,

Guy Van Binst

Manager Régional Luxembourg

tel : 063.24.50.61

fax : 063.24.50.63

guy.vanbinst@acff.be

